

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 13 mars 2025

MÉNINGOCOQUES B

Un nouveau centre de vaccination contre les infections invasives à méningocoques B ouvre ses portes à Bréquigny

Depuis mercredi 12 mars après-midi, la campagne de vaccination contre les infections invasives à méningocoques B à destination des 15 / 24 ans sur le territoire de Rennes Métropole peut s'appuyer sur un centre de vaccination supplémentaire. Installé au sein du lycée Bréquigny, il est piloté par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Ille-et-Vilaine.

Ce nouveau centre renforce l'offre et complète la vaccination par les professionnels de santé libéraux. Il conforte la dynamique vaccinale enclenchée dès le 3 mars avec 16 055 injections déjà réalisées (données arrêtées au 12 mars à la mi-journée).

Centre de vaccination du lycée Bréquigny

Opérationnel depuis mercredi 12 mars en début d'après-midi, un nouveau centre de vaccination est installé au lycée Bréquigny. Les équipes du Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine en assurent le fonctionnement. Comme les autres centres de vaccination, il accueille tous les 15 / 24 ans résidant, étudiant, scolarisés ou travaillant sur le territoire de Rennes métropole.

En pratique

- Le centre est accessible du lundi au vendredi de 9h à 17h30.
- La prise de rendez-vous s'effectue via [doctolib](#). « Centre de vaccination sapeurs-pompiers Bréquigny – Méningite »

Capacités

L'organisation proposée par le centre de vaccination des sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine permet de vacciner jusqu'à 4 000 jeunes par semaine.

Rennes School of Business : le dispositif de vaccination s'ouvre à tous

Les équipes de la Croix rouge française vaccinent au sein de Rennes School of Business depuis lundi 3 mars. Ce dispositif, jusque-là réservé aux étudiants et aux personnels de l'école, **s'étend désormais à tous les 15 / 24 ans** résidant, étudiant, scolarisés ou travaillant sur le territoire de Rennes métropole. Rennes School of business se positionne désormais comme un 4^e centre de vaccination.

Contact presse

Direction de cabinet

Département communication

En pratique

- Le centre est accessible du lundi au jeudi de 9h à 17h.
- La prise de rendez-vous s'effectue via [doctolib](#).

Capacités

L'organisation proposée par la Croix rouge française permet de vacciner jusqu'à 1 000 jeunes par semaine.

Rappel général pour les centres de vaccination

La vaccination est **gratuite et prise en charge par l'ARS Bretagne**.

En centre de vaccination, les volontaires doivent se munir :

- de leur carte d'identité ;
- de leur carnet de santé s'ils en disposent.

Attention, les mineurs doivent présenter une autorisation parentale signée des deux parents (document disponible sur www.bretagne.ars.sante.fr)

Vaccination auprès des professionnels de santé libéraux

Il est aussi possible de se faire vacciner auprès d'un professionnel de santé libéral : pharmacien, médecin, sage-femme ou infirmier.

Dans ce cas, le patient doit se munir :

- de sa carte vitale ;
- de sa carte de mutuelle ;
- de son carnet de santé s'il en dispose.

Réalisée auprès d'un professionnel de santé libéral, **la vaccination est prise en charge par l'Assurance maladie et les complémentaires santé**.

Attention, les mineurs doivent présenter une autorisation parentale signée des deux parents (document disponible sur www.bretagne.ars.sante.fr)

Campagne de vaccination : les premiers chiffres

Au 12 mars, **16 055 jeunes** avaient d'ores et déjà reçu une première dose de vaccin (toutes vaccinations confondues : professionnels libéraux et les centres de vaccination).